



NON à la disparition programmée des délégations départementales d'action sociale

le 22 mars 2011, nous avons boycotté le CDAS (Comité Départemental d'Action Sociale) (1^{ère} convocation) pour dire NON à la disparition programmée des délégations départementales d'action sociale.

Face aux menaces de restructuration qui pèsent sur l'action sociale et devant les dysfonctionnements du dialogue social au sein de la délégation des services sociaux des Yvelines, nous sommes malheureusement contraints de boycotter la 2^{nde} convocation de ce CDAS.

Pour nous l'action sociale ne se limite pas au vote du Budget d'Initiative Locale (BIL) (Arbre de Noël, voyages, sorties des retraités...)

Depuis longtemps, au sein de la délégation des Yvelines

- **La médecine de prévention**
- **Le logement social**
- **Les actions en faveur de la famille (garde d'enfants)**

Restent des sujets non traités ou traités superficiellement.

Nous demandons donc la convocation d'un CDAS sur ces sujets (en application du règlement intérieur – art 3) avec la remise d'un état des lieux et de documents préparatoires préalablement à la tenue du CDAS.

Dorénavant,

Nous refuserons de nous prononcer sur des documents remis en séance (art 9 alinéa 1 2 & 3)
Nous demanderons que le suivi des sujets abordés (art 24) soit respecté.

L'action sociale telle que nous l'avons construite en 1989 et qui a fait preuve de son efficacité doit demeurer au plus près des agents.

le 28 mars 2011,

les représentants FO, CGT, Solidaires, CFDT au CDAS des Yvelines